|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2017Genève, 15-25 mai 2017** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 3** | **Document C17/100-F** |
| **1er mai 2017** |
| **Original: espagnol** |
| Note du Secrétaire général |
| Contribution de la république argentine |
| encourager la participation des pme aux travaux de l'UIT |

J'ai l'honneur de transmettre aux Etats Membres du Conseil une contribution soumise par la **République Argentine**.

 Houlin ZHAO
 Secrétaire général

République Argentine

encourager la participation des pme aux travaux de l'UIT

Introduction

Depuis le lancement de "l'Initiative mondiale pour l'entreprenariat dans le secteur des TIC" ([Lettre circulaire N° 15/010](https://www.itu.int/md/S15-SG-CIR-0010/fr)) en février 2015, l'Administration de l'Argentine appuie et encourage la participation des petites et moyennes entreprises (PME) aux travaux de l'Union.

L'Argentine est convaincue que les PME, en particulier dans les pays en développement, jouent un rôle essentiel dans la croissance économique et le développement, la lutte contre le chômage, en particulier chez les jeunes, et la promotion de l'innovation et du progrès dans le secteur des TIC.

Certains chiffres concernant notre pays, où 99% des entreprises sont des PME, représentant plus de 4,1 millions d'emplois, soit 70% de l'emploi formel dans le pays, corroborent ce constat[[1]](#footnote-1).

C'est pourquoi l'Argentine a décidé d'appuyer toute initiative visant à permettre à l'UIT de mettre à profit le potentiel des petites et moyennes entreprises, par exemple l'initiative mise en place dans le cadre d'ITU Telecom, qui a lieu chaque année et a pour objet de donner à ces entreprises la possibilité de se rencontrer, de dialoguer et d'en apprendre plus sur d'autres initiatives de l'UIT.

Par ailleurs, nous proposons depuis 2015 d'analyser des solutions qui permettraient aux PME de participer efficacement aux travaux de l'UIT, compte tenu de leurs spécificités. A cet égard, il est essentiel de se pencher sur les questions liées à la taille de ces entreprises (nombre d'emplois), à leurs recettes, à leur pays d'origine (pays en développement) et à tout autre facteur faisant que la situation des PME n'est pas la même que celle des autres entreprises participant aux travaux de l'Union, que ce soit en tant qu'Associés ou Membres de Secteur.

Dans son rapport, l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2016 (AMNT-16), qui a eu lieu à Yasmine Hammamet, a pour sa part invité le Conseil à se pencher sans attendre sur la question de la participation des PME aux travaux de l'UIT, en particulier aux travaux de l'UIT-T.

Il convient en outre d'indiquer que le Président de la Commission d'études 20 de l'UIT-T (L'Internet des objets et les villes intelligentes et durables) a proposé, dans un document soumis en 2015 (Document [CWG-FHR 6/20](https://www.itu.int/md/S16-CLCWGFHRM6-C-0020/fr)), de mettre en oeuvre un essai pilote dans le cadre de la CE 20 afin d'évaluer la participation des PME, et que l'Administration de l'Argentine a présenté une contribution en ce sens (Document [CWG-FHR 6/15](https://www.itu.int/md/S16-CLCWGFHRM6-C-0015/fr)) en mars 2016.

A cet égard, en 2016, le secrétariat de l'UIT a présenté au Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines (GTC-FHR) un rapport contenant une analyse de la situation en matière de participation des PME aux travaux de l'Union et des raisons pour lesquelles ces entreprises pourraient souhaiter poursuivre ou au contraire interrompre leur participation aux travaux (Document [CWG-FHR-INF 7/2](https://www.itu.int/md/S17-CLCWGFHRM7-INF-0002/fr)).

Ce document a été élaboré sur la base d'une enquête téléphonique réalisée en juin 2016 auprès des PME participant actuellement aux travaux de l'UIT (soit, au moment de l'enquête, 41 PME, dont 32 Associés et 9 Membres de Secteur). Ce document présente et répète nombre des éléments indiqués dans le Document [CWG-FHR 5/12(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S15-CLCWGFHRM5-C-0012/fr) soumis par notre pays à la réunion du GTC-FHR d'octobre 2015, à savoir:

Données générales:

• la majorité des PME participant actuellement aux travaux de l'UIT participent aux activités de l'UIT-T (68%);

• 69% d'entre elles sont des PME d'Europe de l'Ouest, 28% viennent d'Amérique du Nord (Etats-Unis ou Canada) et seulement 3% (une PME) de la région des Etats arabes;

• presque aucune de ces PME ne vient d'un pays en développement.

Avantages liés à la participation (selon les PME):

• accès aux produits et publications de l'UIT (Recommandations, listes de diffusion, publications);

• accès aux services de l'UIT (site web, compte TIES, bases de données);

• appartenance à l'UIT, qui facilite la mise en place d'associations et d'alliances et permet de se forger un réseau de relations.

Problèmes limitant la participation (selon les PME):

• coût de la participation aux réunions (frais de voyage et d'hébergement);

• ressources humaines insuffisantes face à la variété des sujets traités et au nombre de réunions organisées chaque année;

• manque de temps pour assister aux réunions;

• montant des droits (membres).

Demandes (formulées par les PME):

• organisation de réunions d'information uniquement pour les PME;

• planification des réunions de telle sorte qu'elles soient associés à d'autres manifestations sur le même sujet la même semaine;

• réduction du montant des droits;

• amélioration de la disponibilité des informations sur la page web et de l'accès à ces informations.

Par conséquent, le GTC-FHR recommande que le Conseil, à sa session de 2017, prenne note des renseignements fournis et envisage de formuler des propositions pour que l'examen de cette question continue d'avancer.

L'Argentine estime qu'il serait également judicieux de se pencher sur les activités des groupements d'entreprises et/ou des chambres de commerce, au niveau national et régional, visant à favoriser la croissance et le développement des PME, dans la mesure où ces groupements et chambres de commerce pourraient contribuer à faire connaître les activités de l'UIT et à promouvoir la participation des PME à ces activités.

On pourrait dans un premier temps rassembler des informations sur ces groupements d'entreprises et chambres de commerce dans les différentes régions, puis étudier la possibilité d'organiser des manifestations conjointes visant à présenter l'UIT aux PME, afin de les amener à s'intéresser aux travaux de l'Union et de recenser des domaines dans lesquels une collaboration serait possible. On pourrait en outre organiser des activités sur des points plus spécifiques, par exemple sur les commissions d'études de l'UIT-T ou sur d'autres initiatives mises en oeuvre par l'Union, comme la plate-forme des PME d'ITU Telecom ou l'Initiative Smart ABC.

Proposition

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de procéder comme suit:

• Identifier des solutions qui permettraient une participation efficace des PME aux travaux de l'Union, et évaluer par exemple les possibilités suivantes (liste non exhaustive):

– mise en oeuvre d'un projet pilote au sein d'une commission d'études à définir;

– participation dans le cadre d'un groupement d'entreprises et/ou d'une chambre de commerce national/régional;

– identification de critères pour définir les petites et moyennes entreprises en vue de leur participation en tant qu'Associés aux travaux de l'UIT, compte tenu de leurs spécificités, en particulier dans le cas des PME des pays en développement.

• Promouvoir davantage les activités de l'Union axées sur la participation des PME, en particulier dans les pays en développement, afin que ces pays puissent faire connaître ces activités auprès des groupements d'entreprises et/ou chambres de commerce, l'objectif étant d'évaluer les possibilités de collaboration entre l'Union et les PME.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Source: Ministère de la production de la République Argentine <http://www.produccion.gob.ar/pymes/> [↑](#footnote-ref-1)